

ACTUALITÉ JURIDIQUE

CESSION DU BAIL ET DU FONDS DE COMMERCE

DURÉE
1H15

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS

- Adapter sa pratique du métier aux nouvelles contraintes.
- Actualiser ses connaissances juridiques pour mieux conseiller ses clients.
- Rédiger les actes de cession du bail et du fonds de commerce.

LE PUBLIC CONCERNÉ

- Intermédiaires en transmissions d'entreprises et de commerce.
- Rédacteurs d'actes.
- Assistants commerciaux.

LES PRÉ-REQUIS

Les bases juridiques en droit commercial

INTERVENANT

Philippe MAITRE, Intermédiaire en Transmission d'Entreprises et Commerces, Expert en évaluations commerciales



INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



PARTIE 1

LES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES ET LEURS IMPLICATIONS

- La réforme des baux commerciaux
- Le devoir d'information des salariés
- Les mesures de simplification pour faciliter les transmissions
- La réforme du droit des contrats et la cession du bail et du fonds



PARTIE 2

LES NOUVELLES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- La réglementation relative aux établissements recevant du public
- Les débits de boisson
- La rédaction des annonces



PARTIE 3

REVUE DE JURISPRUDENCE

- L'obligation de délivrance du bailleur
- La cession du fonds et l'existence de la clientèle
- La cession du bail subordonnée à la conclusion d'un nouveau bail



SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION



TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

ASSISTANCE TECHNIQUE

Référent ESI dédié à l'assistance technique de la formation joignable au :
01 71 06 30 30
ou par mail :
fcontinue@fnaim.fr

MOYENS TECHNIQUES

Accès par ZOOM ou Go To Training, lien de connexion transmis par mail au participant

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Support pédagogique et quizz d'évaluation finale

